



Le Marais du Trait

UN SITE NATUREL À DÉCOUVRIR



métropole
ROUENNORMANDIE



Le Marais du Trait s'étend sur 180 hectares dont une grande partie est située en zone Natura 2000. Un réseau européen d'identification et de sauvegarde des habitats et des espèces naturels remarquables.

Tout au long de ses 3 km, le sentier de découverte du Marais du Trait permet d'avoir un aperçu de la diversité écologique du site et des nombreuses espèces patrimoniales qu'il abrite.

- 1 À partir de la rue du Maréchal Gallieni, empruntez l'ancienne voie ferrée qui pénètre dans le marais entre haies et fossés.
- 2 Le chemin vous offre un très beau point de vue sur le marais en empruntant un petit sentier sur la gauche après le virage.
- 3 Rejoignez ensuite la route et prenez à gauche. Vous allez longer
- 4 et surplomber le cœur du marais pendant 500 m. Arrivés à la passerelle en bois
- 5, prenez à gauche et engouffrez-vous dans le cœur du marais. Attention, ce dernier tronçon peut être inondé en fonction de la saison. Passez le portillon et rejoignez la rue du Maréchal Gallieni.
- 6



A

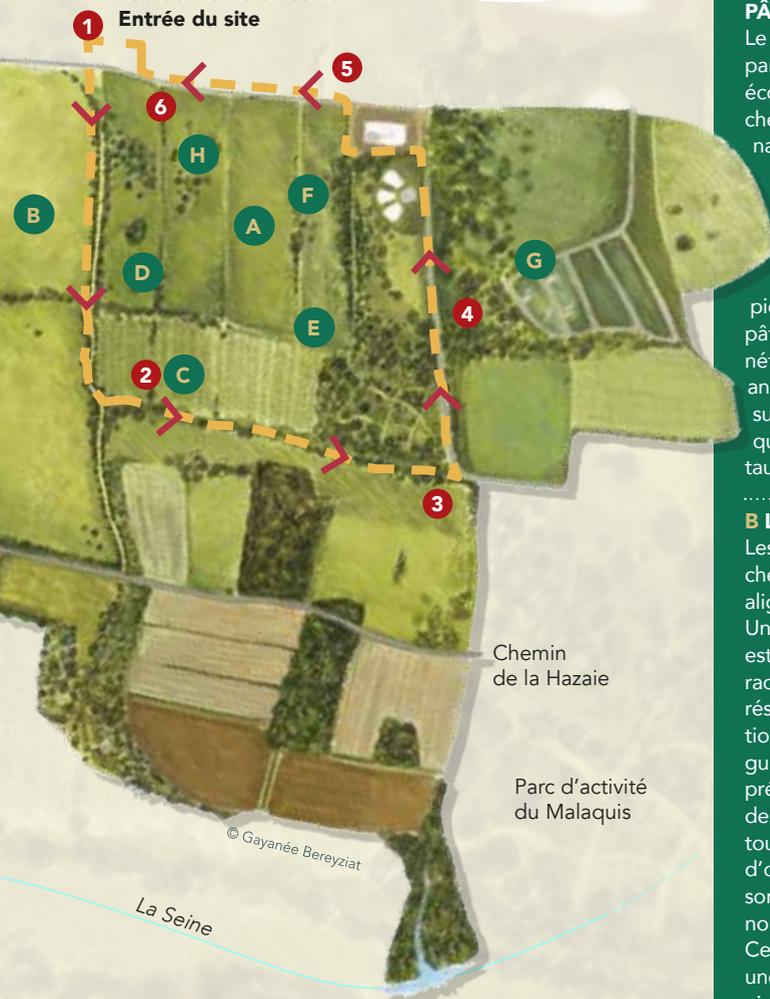


D



Rue du Maréchal Gallieni

Entrée du site

Chemin
de la HazaieParc d'activité
du Malaquis

© Gayanée Berezyiat

La Seine

A UNE GESTION PAR PÂTURAGE EXTENSIF

Le cœur du Marais est entretenu par pâturage extensif de vaches écossaises Highland Cattle et de chevaux Camarquais appartenant à la Métropole. Grâce à une faible pression de pâturage, cette gestion permet de limiter l'enfrichement du marais et de favoriser les espèces patrimoniales typiques des prairies humides. Un pâturage trop important serait néfaste pour la biodiversité. Les animaux restent toute l'année sur le marais et se nourrissent quasi exclusivement des végétaux présents sur le site.

B LES 4 PÂTURES

Les prairies situées à droite du chemin sont séparées par des alignements d'arbres têtards. Un arbre têtard ou une trogne est un arbre dont la forme caractéristique, en « grosse tête », résulte d'un mode d'exploitation spécifique, par étêtages réguliers. La « tête » ainsi formée présente des irrégularités et des cavités et permet d'abriter tout un cortège d'insectes et d'oiseaux. Les arbres têtards sont caractéristiques du bocage normand.

Ces prairies pâturées abritent une espèce végétale patrimoniale : l'Ache rampante (*Apium repens*). Il s'agit d'une espèce d'une grande rareté en danger d'extinction dans la région.



VOUS ALLEZ FAIRE TOUT LE TOUR DE L'ENCLOS DES ANIMAUX

Ouvrez l'œil pour les observer !

C LE POINT DE VUE SUR UNE PRAIRIE DE FAUCHE

Au détour d'un bosquet, prenez les passages qui vous emmènent vers les prairies, vous aurez accès à une vue dégagée sur le marais, la ville et les coteaux boisés de la Forêt du Trait-Maulévrier. La prairie au premier plan est une prairie de fauche. Du fait de son entretien tardif, elle pourrait abriter le Râle des genêts, une espèce d'oiseau qui niche au sol.

D LES MARES

La plupart du temps alimentées par des remontées de nappe phréatique, les mares peuvent être à sec une partie de l'année. Elles abritent une faune et une flore typiques de ces milieux humides, notamment des amphibiens. Très présente sur le site, la Rainette arboricole est une grenouille d'un vert assez vif qui grimpe dans les arbres grâce à des petites ventouses au bout de ses doigts.

E LES ROSELIÈRES

Les roselières sont composées de Roseau (*Phragmites australis*) et de Baldingère (*Phalaris arundinacea*). Les roselières sont des habitats naturels très favorables à certaines espèces d'oiseaux, notamment certains passereaux tels que la Bouscarle de Cetti, le Bruant des roseaux, la Rousserole verderolle ou encore le Phragmite des joncs.

F LES FOSSÉS

Le réseau de fossés est important sur le marais. Les fossés, implantés dans le lit majeur de la Seine, ont été créés à l'origine pour drainer des parcelles trop humides et évacuer les eaux de Seine lors des crues. Ils ont donc une origine artificielle. D'un point de vue écologique, les fossés sont des milieux très intéressants qui présentent à la fois les caractéristiques de cours d'eau et de milieux aquatiques stagnants.

G LA PEUPLERAIE

En longeant la route sur 300 m, vous allez arriver à un endroit où deux petits tunnels passent sous la route. Ces tunnels permettent aux vaches et aux chevaux de communiquer entre le cœur du marais et la parcelle de la peupleraie qui est sur votre droite. Cette parcelle plus boisée et plus fraîche abrite des peupliers et des saules. Cet espace n'est pas prairial, il correspond plutôt à une mégaphorbiaie, c'est-à-dire une végétation hétérogène de friche typique des milieux humides, principalement composé de grandes herbes.

H LES NIDS DE CIGOGNE

Vous avez emprunté la passerelle en bois afin de franchir un fossé et de vous engager dans le petit chemin en herbe qui s'enfonce dans le cœur du marais.



Sur la gauche, dans les arbres, regardez bien, vous pourrez apercevoir des nids de Cigogne...

La Cigogne blanche est un oiseau migrateur qui affectionne particulièrement les zones humides. Elle passe l'hiver en Afrique et revient en Normandie au printemps pour se reproduire. Elle se nourrit exclusivement de petits animaux des marais (insectes, amphibiens, etc.). Bien que les effectifs soient en hausse dans la région, elle reste un oiseau rare et menacé du fait de la disparition et de la fragmentation de son habitat. Récemment, des Hérons cendrés ont également installé leurs nids à côté de ceux des cigognes.



Le Marais en quelques chiffres

236
espèces végétales

de plantes vasculaires dont
43 d'intérêt patrimonial,
67 espèces de mousses

180 hectares
dont 115 en zone Natura 2000

2.9 km
de sentier

20 vaches
Highland Cattle

256
espèces animales
recensées à ce jour,
dont 54 patrimoniales

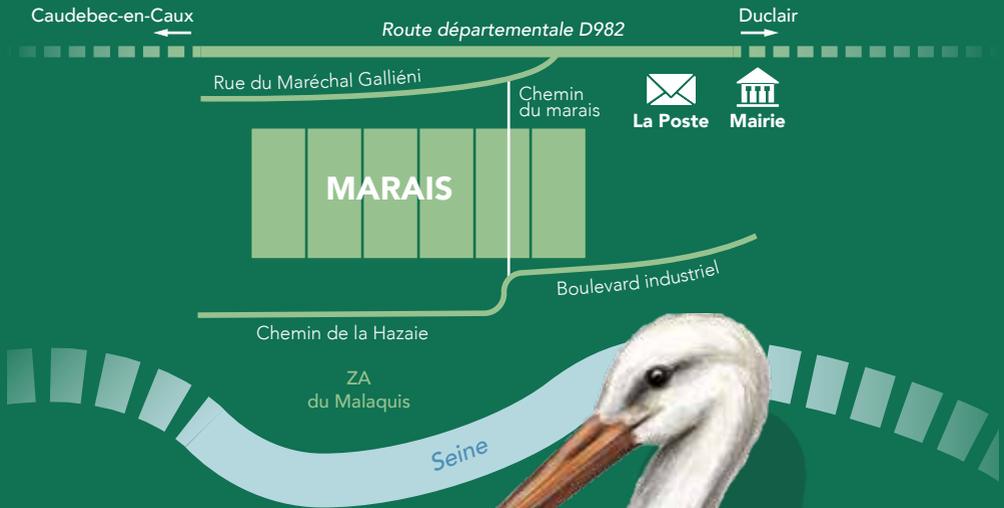
6 chevaux
camarquais



RÈGLES DE BONNE CONDUITE DANS LE MARAIS :

1. Veillez à ne pas perturber le site par des comportements excessifs. (arrachage de branches, jet de pierres dans les mares et les fossés ...).
2. Ne nourrissez pas les animaux (ni pain, ni fruits, ni légumes).
3. Ne cueillez pas de plantes sur le site.
4. Ne laissez pas de déchets sur place.
5. Ne faites pas de feu.
6. Ne pénétrez pas dans l'enclos des animaux, les clôtures garantissent la sécurité des personnes et des animaux.
7. Prévenez la Métropole en cas de situation anormale (0800 021 021).

LE TRAIT



Accès au Marais du Trait

- À 30 minutes de Rouen

Bus ligne 30 Rouen - Caudebec-en-Caux
(Arrêt : Le Trait - Passage à niveau).

- À proximité de la Voie verte

Le Trait-Duclair (600 m)

Possibilité de liaisons avec des itinéraires
de randonnée en forêt du Trait-Maulévrier.

Départ du sentier :

en face du 925, rue du Maréchal Galliéni, au Trait.

Métropole Rouen Normandie – Septembre 2019

Contact technique :

Métropole Rouen Normandie
Pôle de Proximité Austreberthe-Cailly
0800 021 021

